

Une étape de plus vers la revitalisation du centre-ville

La Ville de Magog lance l'appel d'offres pour les travaux de construction

Magog, le 4 décembre 2018 – La Ville de Magog est fière d'annoncer qu'elle a lancé, vendredi dernier, l'appel d'offres en vue d'octroyer le contrat pour les travaux de construction liés à la revitalisation du centre-ville. En conférence de presse ce matin, les perspectives visuelles ont été dévoilées pour donner un aperçu du nouveau centre-ville.

La mairesse, M^{me} Vicki-May Hamm, a réitéré sa fierté envers le projet : « Ces travaux sont attendus de tous. Notre centre-ville est un moteur de développement économique, touristique et social extraordinaire. Les commerçants ont été rencontrés au cours des dernières semaines et nous sommes convaincus que le projet saura répondre aux attentes. Nous nous engageons à être à l'écoute de la population pendant les travaux et à favoriser la communication avec les citoyens et les commerçants. C'est d'ailleurs pourquoi notre équipe sera facilement accessible avec un bureau qui sera situé directement sur le chantier. »

À la suite du rejet des soumissions en septembre 2017, l'équipe de projet, en collaboration avec la firme d'ingénieurs-conseils Pluritec, a analysé chaque item des plans et devis afin de trouver des solutions moins coûteuses, sans dénaturer le projet ni le concept initial et en respectant le budget de 22,4 M\$. Les principales modifications par rapport au premier appel d'offres sont les suivantes :

- Le parc des Braves et la place du Commerce ont été retirés de l'appel d'offres, mais pourront être revitalisés ultérieurement;
- Le choix du mobilier urbain (bancs, poubelles, supports à vélos et lampadaires) a été modifié;
- Le nombre d'arbres et de fosses de plantation a été réduit par rapport au premier appel d'offres, mais sera tout de même trois fois plus élevé qu'actuellement;
- Les allées de stationnements seront asphaltées, plutôt qu'en pavés de béton.

Caractéristiques de l'aménagement

Une fois terminé, l'aménagement du centre-ville se caractérisera par les éléments suivants :



- La circulation automobile sera maintenue dans les deux sens, de même que le stationnement sur rue;
- Les trottoirs seront élargis et la rue reconstruite de manière à ce que les piétons et les cyclistes se sentent bienvenus et plus en sécurité. Du pavé marquera les traverses piétonnes et la zone de partage;
- La nouvelle configuration favorisera le ralentissement naturel de la vitesse et du flot de véhicules;
- Le mobilier sur rue, les éléments d'aménagement paysager, les horodateurs, les bacs pour les matières résiduelles et autres utilités seront installés dans une bande d'insertion entre le trottoir et la rue afin de favoriser la fluidité piétonnière;
- Les fils et les poteaux disparaîtront pour laisser place à de nouveaux lampadaires.

Outils de communication

Afin de maximiser les communications pendant les travaux de revitalisation, la Ville de Magog a déployé une gamme d'outils pour rejoindre un maximum de personnes. M^{me} Nathalie Pelletier, conseillère et présidente du Comité de revitalisation du centre-ville, a affirmé que les communications jouent un rôle important dans le bon déroulement de ce projet : « C'est ce qui nous permettra de minimiser les impacts sur les commerçants, les résidents et sur tous ceux qui fréquentent le centre-ville. Une communication efficace permettra aussi de maintenir l'engouement et le sentiment d'appartenance des citoyens envers leur centre-ville. »

Infolettre

La Ville a récemment mis en place une infolettre destinée à regrouper toutes les communications en lien avec le projet. Les abonnés seront facilement informés des différents aspects liés aux travaux tels que les entraves à la circulation et les coupures de services publics. Les personnes intéressées à s'abonner peuvent le faire en suivant ce lien : centrevillemagog.ca/infolettre.

Site Internet

La Ville est également heureuse d'annoncer aujourd'hui le lancement d'un nouveau site Internet.



Conçu pour s'adapter aux appareils mobiles, il pourra facilement être consulté par les visiteurs. Outre la section sur les commerçants qui détaille les différents services offerts au centre-ville, le site précisera l'emplacement des stationnements et donnera de l'information sur l'évolution du chantier de même que sur les entraves à la circulation. Plusieurs sections seront dévoilées graduellement jusqu'à la date du début des travaux. Nous invitons les commerçants, les propriétaires, les résidents et la population à consulter le centrevillemagog.ca.

Page Facebook

Active depuis 2013, la page Facebook consacrée à la revitalisation du centre-ville de Magog est également un moyen efficace pour être informé des éléments qui concernent le projet. La page est accessible via l'adresse facebook.com/RCVMagog.

Mesures d'atténuation

Dans l'objectif de minimiser les impacts reliés à ces travaux, le conseil municipal a alloué, le 19 novembre dernier, un budget de 300 000 \$ pour les mesures d'atténuation qui seront mises de l'avant. Ces dernières seront dévoilées à l'hiver 2019 et s'articuleront selon quatre stratégies :

- Informer les parties prenantes;
- Atténuer les impacts négatifs du chantier de la rue Principale;
- Attirer et fidéliser les citoyens et les visiteurs au centre-ville;
- Embellir le chantier.

Prochaines étapes du projet

- **Novembre 2018 – février 2019** : appel d'offres auprès des entrepreneurs
- **Hiver 2019** : octroi du contrat à l'entrepreneur
- **Printemps 2019** : début des travaux

– 30 –

Source et information :

Direction des communications et des technologies de l'information
Ville de Magog
819 843-3333, poste 367

